



Val d'Isère, le 29 janvier 2024

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après l'ordre du jour du prochain conseil municipal qui aura lieu :

Lundi 5 février 2024 à 8h30
Salle du conseil municipal, Maison Marcel Charvin

ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 12 janvier 2024
- État des décisions prises par le Maire
(Article L. 2122-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

POINTS SOUMIS A DELIBERATIONS :

M. Patrick MARTIN, maire, rapporteur du point suivant :

1. Délégation du conseil municipal au maire (Article L 212-22 du CGCT)

M. Pierre CERBONESCHI, 1^{er} adjoint, rapporteur du point suivant :

2. Vente de la parcelle AD 122 au lieudit « Plan de la Taverne »

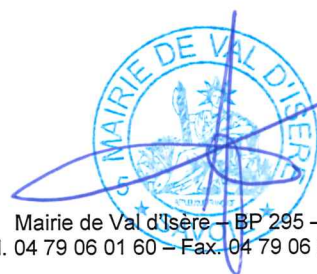
Mme Véronique PESENTI-GROS, 2^{ème} adjointe, rapporteuse des points suivants :

3. Fêtes et cérémonies 2024
4. Convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion
5. Evolution du tableau des effectifs du personnel communal

M. Fabien HACQUARD, 5^{ème} adjoint, rapporteur des points suivants :

6. Convention d'objectifs Freeski Academy Les Arcs
7. Attribution d'une subvention à l'association Léo's Invitational

Je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles et pour vous apporter tout complément d'information préalablement à la séance du Conseil municipal.



Le Maire,
Patrick MARTIN